

# BULLETIN D'INFORMATION N°1

## Janvier 2025

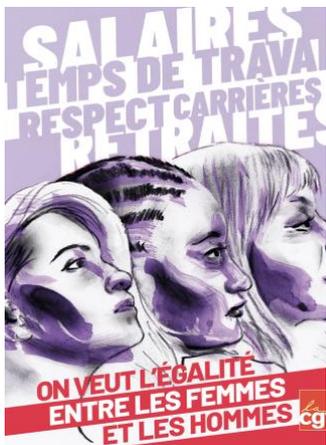
### Flex Office CR Des SAVOIE

La caisse des Savoie a été une des premières à mettre en place les horaires flexibles dans le réseau. Lors des négociations, nous avons pensé avoir bordé l'accord afin d'éviter toute dérive. Pendant quelques années, même si nous avons dû intervenir auprès de la Direction sur certains usages de managers, tout s'est bien passé.

Courant 2023, la Direction nous a présenté en CSE un point sur le 'flex agences' qui, au-delà d'un point, apportait des 'ajustements'.

En fait, il s'agissait plutôt pour la Direction de reprendre la main sur les horaires : ouverture des plages réservables par le client dès 7h le matin et jusqu'à 19h en ôtant au conseiller la possibilité de se les bloquer. Et les managers ont donc mis en place des « permanences » dans leur agence afin qu'au moins un conseiller soit présent sur ces créneaux 7h/19

Donc, si vous êtes appelés à négocier le flex dans votre caisse, faites réellement en sorte de tout mettre par écrit dans l'accord.



### UNECCA CGT

Bureau 517  
3 rue du Château d'Eau 75010 PARIS

<https://cgtca.org>  
 [unecca.cgt@orange.fr](mailto:unecca.cgt@orange.fr)



SCANNEZ-MOI !

### Droits à congés en période de maladie

C'est grâce aux revendications et aux luttes portées par la CGT que le droit a évolué en faveur des salariés.

Les arrêts de la Cour de cassation du 13 septembre 2023 avaient ouvert la porte à la reconnaissance de l'acquisition de congés payés pendant un arrêt maladie d'origine non professionnelle, conformément au droit de l'Union Européenne.

Les nouvelles règles sont applicables avec effet rétroactif depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009, et pendant 2 ans après la date d'entrée en vigueur de la loi, soit du 24 avril 2024 au 23 avril 2026.

La législation ne prévoit **pas de régularisation automatique des congés payés acquis pendant un arrêt maladie, ni de sanction** si l'employeur ne le fait pas, tant que le salarié ne s'est pas manifesté. L'entreprise peut donc attendre la sollicitation des salariés concernés, ou procéder à une régularisation systématique.

Pour vérifier vos absences pour maladie, il suffit de consulter vos fiches de paye du mois de janvier à compter de 2010.

Si vous avez acquis moins de 21 jours de congés annuels vous êtes sans doute éligibles à la nouvelle loi.

**Vous avez 15 mois** à compter de la date de signification de vos droits à congés pour les prendre.

Si vous avez un litige et que la RH ne fait pas droit à vos demandes, vous devez saisir les prud'hommes avant le 23 avril 2026.

UNECCA



UNION NATIONALE DES EMPLOYÉS  
& CADRES DU CRÉDIT AGRICOLE



**Venez vous informer!**



## La CGT au Crédit Agricole

Pour rappel, la branche professionnelle Crédit Agricole est constituée de 39 Caisses régionales, de CA Titres, de CATS, de CAGIP, de l'IFCAM et de la FNCA.

Les différents syndicats CGT présents dans ces entreprises, travaillent ensemble au sein de **l'Union Nationale des Employés et Cadres Crédit Agricole CGT : L'UNECCA.**

Ce collectif participe à la commission de Concertation auprès de la FNCA, au Comité de Groupe et au Comité Européen mais se trouve exclu de la table des négociations nationales depuis 2017 faute de quelques voix !

## L'UNECCA CGT pour quoi faire ?

L'UNECCA CGT est attachée au terrain : connaître le travail, les travailleurs et leurs conditions d'exercice, débattre des améliorations possibles, formuler et porter des revendications utiles aux salariés pour gagner de meilleures conditions de vie.

L'UNECCA CGT organise et forme ses élus et mandatés au droit du travail pour qu'ils trouvent toujours l'appui nécessaire pour accompagner et défendre les salariés en toutes circonstances.

Avec l'UNECCA CGT, tu as l'assurance d'être représenté pour défendre tes intérêts, celui des salariés !

Aucun syndicat dans ton entreprise – Contacte l'UNECCA



### Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Caisse régionale :

Adresse :

Tel :

Courriel :

A retourner à [unecca.cgt@orange.fr](mailto:unecca.cgt@orange.fr)

**UNECCA CGT**

 Bureau 517  
3 rue du Château d'Eau 75010 PARIS

 <https://cgtca.org>  
 [unecca.cgt@orange.fr](mailto:unecca.cgt@orange.fr)



SCANNEZ-MOI !